

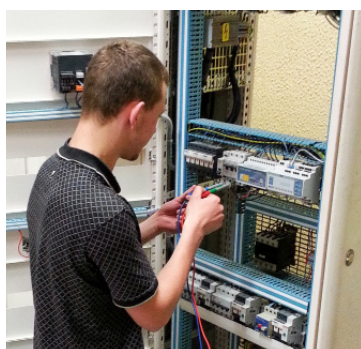


Licence professionnelle

Métiers du BTP, performance énergétique et environnementale des bâtiments

Parcours : Gestion technique des bâtiments

- Formation initiale
- Contrat de professionnalisation



ADMISSION

- **BTS**
(Electrotechnique, FED, CIRA, CRSA)
- **DUT**
(GEII, GTE)
- **L2** scientifique validée

POSTULER



Recrutement sur dossier :
<http://ecandidat.univ-artois.fr/ecandidat/>

CONTACTS

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Tél. : 06 33 98 85 50
david.joulet@univ-artois.fr
Tél. : 06 32 48 71 74
yvonne.peers@univ-artois.fr

SCOLARITÉ

Tél. : 03 21 63 23 09
caroline.foks@univ-artois.fr

OBJECTIFS ET MÉTIERS

La Licence professionnelle **Gestion technique des bâtiments** a pour objectif de former des techniciens supérieurs capables de :

- concevoir l'architecture de contrôle et de régulation d'un bâtiment,
- concevoir, réaliser et contrôler des installations électriques,
- optimiser le comportement énergétique des bâtiments,
- piloter, mettre en oeuvre les systèmes de gestion d'énergie,
- superviser et contrôler à distance,
- réaliser le bilan thermique d'un bâtiment,
- savoir vérifier la conformité d'un bâtiment à la réglementation,
- savoir coordonner les études techniques et les études de prix.

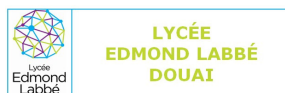
Le jeune diplômé pourra prétendre à des postes de :

- chargé d'affaires en gestion énergétique du bâtiment,
- intégrateur de systèmes GTC / GTB,
- technicien diagnostic électricité,
- conseiller en efficacité énergétique.

ATOUTS DE LA FORMATION

- La taille humaine de l'établissement permet un suivi personnalisé et régulier de chaque étudiant.
- Cette formation courte d'un an permet à l'étudiant de se spécialiser, afin de s'insérer facilement dans le monde professionnel, une fois le diplôme obtenu.
- Une partie des enseignements sont assurés par des intervenants professionnels du domaine.

ÉTABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PARTENAIRES



Cette licence professionnelle est proposée en partenariat avec le lycée Pasteur d'Hénin-Beaumont et le lycée Edmond Labbé de Douai.



DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation est constituée de 600 heures de formation universitaire, dont 150 heures de projets tutorés.

En formation initiale, le stage intervient en fin de formation. En contrat de professionnalisation, la formation se déroule en alternance : la professionnalisation est constituée de 34 semaines en entreprise.

UE 1 : BASE TECHNOLOGIQUE (125h)

- Installation électrique et habilitation
- Production chaud/froid
- Réglementation thermique du bâtiment,
- Automatismes

UE 2 : ETUDE ET CONCEPTION DU BÂTIMENT (135h)

- DAO (Structure et réseaux)
- Réseau KNX
- Dimensionnement installations
- Réseaux de terrain du bâtiment

UE 3 : PILOTAGE BÂTIMENT (130h)

- Paramétrage chaud/froid et CTA
- Distribution électrique
- Supervision
- Programmation automates GTC-GTB

UE 4 : GESTION COMMERCIALE (60h)

- Gestion commerciale
- Management d'affaires

UE 5 : PROJET TUTORÉ (150h)

Projet encadré réparti sur l'année

UE 6 : ENTREPRISE

Stage de 12 à 16 semaines ou contrat pro de 12 mois

PROJETS ET STAGES

Les projets consistent à placer les étudiants dans une **situation professionnalisante**. Par groupes de 2 ou 3, les étudiants traitent un sujet technique, pour lequel ils convoquent les connaissances acquises tout au long de la formation. A l'issue du projet, l'étudiant doit produire un compte rendu écrit et oral. Les sujets peuvent être proposés par l'IUT mais aussi par des entreprises partenaires ou par les étudiants eux-mêmes. Le groupe est encadré par un tuteur, qui vérifie l'avancée des actions.

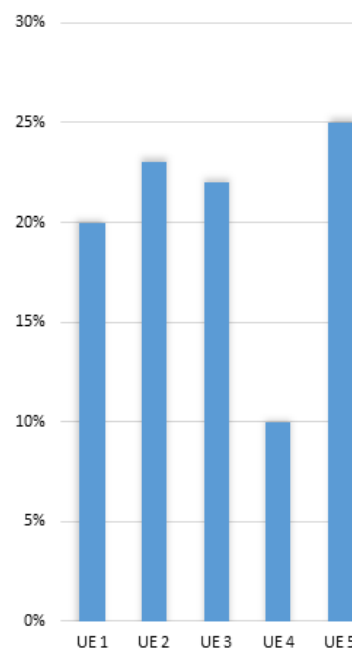
En formation initiale, le stage de 12 semaines minimum en entreprise est effectué en fin d'année universitaire alors qu'en contrat de professionnalisation, le stage est réparti sur 34 semaines en entreprise définies par un calendrier d'alternance.

Le stage de fin d'études peut être effectué à l'étranger (se rapprocher du service des relations internationales).



UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Répartition des UE :



APRÈS LA LICENCE PRO

Vie active



web